

La Passerelle

Champigny-sur-Marne



« OUVRONS NOTRE PORTE ! »

A l'appel du Pape François et de l'Eglise Protestante Unie de France, **à ouvrir nos portes et à accueillir une famille de réfugiés**, les accompagner et les aider à s'intégrer dans notre pays, dans notre ville et notre société, La Cellule de Veille pour les Migrants de Champigny-sur-Marne envisage de louer un appartement au bénéfice d'une famille et de lui fournir un accompagnement social de qualité.

Cet accueil, temporaire (maximum 3 ans), se veut comme une passerelle entre la vie qu'ils ont quittée et celle à reconstruire en France. Demain, d'autres familles de réfugiés, dans d'autres circonstances bénéficieront à leur tour de cette aide temporaire... mais précieuse !

Ouvrir notre porte à ceux qui en ont besoin est une joie ... Créer des passerelles entre les hommes est une richesse pour nos communautés... c'est aussi une responsabilité !

PARTENAIRES



Depuis 30 ans, les membres de SNL s'engagent pour rendre le logement accessible aux personnes en situation de précarité. L'association est agréée par le comité de la Charte du Don en Confiance et s'engage à respecter les principes de transparence financière et de rigueur de gestion
<http://www.snl-union.org>



Association loi 1901 à but non lucratif, le Secours Catholique lutte contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion et cherche à promouvoir la justice sociale. Il développe nombreuses actions en faveur des plus vulnérables.
<http://www.secours-catholique.org>



Association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1990, la Fédération d'Entraide Protestante se fixe comme objectif de lutter contre toutes les atteintes à la dignité humaine, pour une société plus juste et plus solidaire. Au cœur de sa charte, la FEP affirme que « la pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude, l'exclusion et de multiples formes de souffrance ne sont pas des fatalités ».
<http://fep.asso.fr>



Paroisses catholiques
de Champigny



Eglise protestante
réformée de Champigny

CONTACTS

Père Marc LULLE : 06.22.65.81.21
Pasteur Isabelle HERVE : 06.23.23.51.59
passerelle.champigny@gmail.com

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA, à compléter, signer et renvoyer accompagné d'un RIB à l'adresse au dos.
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Solidarités Nouvelles pour le Logement. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et ou plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.
Référence Unique Mandat - RUM (Réservé au créancier) : _____

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom Prénom : _____

Adresse : _____

C.P. / Ville : _____

Pays : France

BIC

IBAN

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA : FR 68 ZZZ 667 504

Nom : Solidarités Nouvelles pour le Logement Val de Marne

Adresse : 35, rue du Chemin Vert,

94 100 St Maur des Fossés, France

Le :

A :

Signature :

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées que par le créancier pour le gestion de sa relation avec son client. Conformément à la loi 78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à : SNL, 18 Cour Debelle 75011 Paris. Seule notre organisation est destinataire des informations que vous nous communiquez.

